



AES

ACCIDENT AVEC EXPOSITION AU SANG

Médecin du Travail :

Numéro à contacter
En cas urgence :

Qu'est-ce qu'un AES ?

TOUT CONTACT AVEC :

- Du sang
- Un liquide biologique contenant du sang
- Un liquide biologique non visiblement souillé de sang mais considéré comme potentiellement contaminant tel que liquide céphalo-rachidien, liquide pleural, sécrétions génitales...

LORS :

- D'une piqûre ou d'une coupure avec un objet contaminé (seringue, scalpel...)
- D'un contact sur peau lésée
- D'une projection sur une muqueuse (œil, bouche, nez)

Conduite à tenir en cas d'AES

1/ EN URGENCE : PREMIERS SOINS À FAIRE

Si piqûre, coupure, ou contact sur peau lésée

Ne pas faire saigner.

Nettoyer immédiatement la zone cutanée à l'eau et au savon puis rincer.

Désinfecter pendant au moins 5 minutes avec l'un des désinfectants suivants :

- Dakin®,
- eau de Javel à 2,6 % de chlore actif diluée au 1/5e,

Ou à défaut : - polyvidone iodée en solution dermique,
- alcool à 70°.

Si projection sur muqueuses

Rincer abondamment au moins 5 minutes, au sérum physiologique ou à l'eau.

2/ DANS L'HEURE : PRENDRE UN AVIS MÉDICAL

Pour évaluer le risque infectieux (notamment VIH, VHB et VHC) en fonction du :

- . Statut sérologique de la personne source avec son accord (notamment vis -à- vis du VIH par test rapide),
- . Type d'exposition,
- . Immunité de la personne exposée (hépatite B).

Pour mettre en route si besoin un traitement post-exposition le plus tôt possible et au mieux dans les 4 heures pour une efficacité optimale.

3/ DANS LES 24 HEURES

- . Informer votre hiérarchie.
- . Déclarer l'accident du travail.
- . Suivre les recommandations du médecin pour votre suivi clinique et sérologique.
- . Informer votre médecin du travail notamment pour effectuer l'analyse des causes de l'accident afin d'éviter qu'il ne se reproduise.